

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM

Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, nous sommes parfois contraints de les présenter séparément.

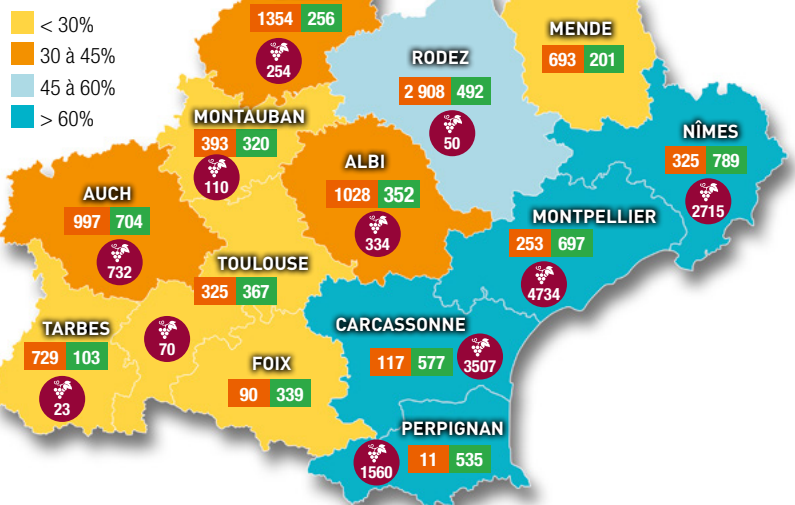
En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO (cf. chiffres clés) que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, 42% des exploitations commercialisent au moins un produit sous SIQO (yc viticulture et hors Bio).

Même si toutes les productions sont représentées, certaines filières sont plus engagées dans les SIQO. C'est le cas notamment de la viticulture (cf. Focus ci-dessous), des fruits et légumes et des produits laitiers. La région LRMP a également la particularité d'avoir fortement développé les SIQO sur les produits carnés (viande porcine et salaisons, volailles, palmipèdes, viandes bovine et ovine).

Dans certaines productions, la part des producteurs engagés dans les démarches SIQO est prédominante. En dehors de la viticulture, il s'agit des élevages spécialisés laitiers, en particulier les ovins lait (81% des exploitations) avec l'AOP Roquefort. On note que les systèmes mixtes (élevages mixtes, polycultures ou polyculture-élevages) sont également très engagés avec en moyenne 1 exploitation sur 2 ayant recours aux SIQO.

NB : Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, nous sommes parfois contraints de les présenter séparément.

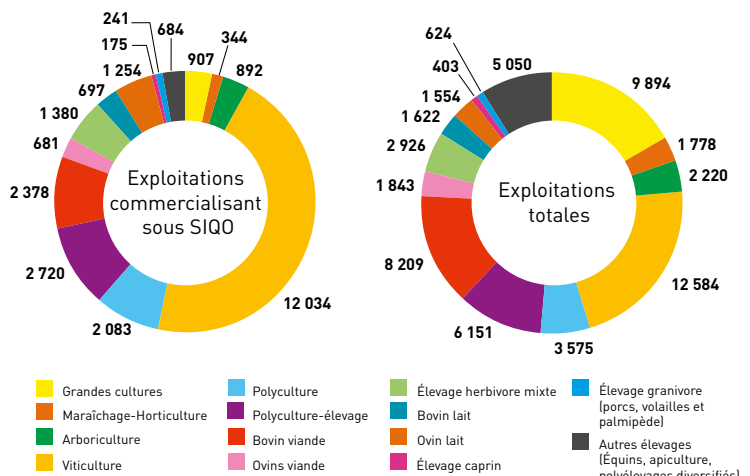
Part des EA du département commercialisant des SIQO (yc viticulture en 2010 (hors AB))



■ Nb d'EA commercialisant en SIQO en 2014 (hors Bio, hors viticulture)
■ Nb d'EA commercialisant en Bio en 2014 (toutes productions)
■ Nb d'EA commercialisant uniquement des produits viticoles en SIQO en 2010 (hors Bio)

IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

(Sources : RA2010/INOSYS, INAO, Agence Bio)



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS EN SIQO SELON LES SYSTÈMES

(Source : RA2010 / INOSYS)

LES CHIFFRES

- 31 200 exploitations commercialisent des produits sous SIQO (yc viticulture en 2010 (hors AB))
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 250 produits certifiés
- 1^{re} région Bio avec 6495 exploitations et 329660 ha en 2015

(Sources : RA2010, Agence Bio 2015, IRQUALIM)

FOCUS : LES SIQO VITICOLES (Sources : RA2010/INOSYS, Agence Bio, IRQUALIM, SAA 2015)

La place des SIQO en viticulture est particulièrement importante. En effet, 96% des exploitations viticoles de la région sont engagées dans une démarche SIQO (hors Bio) pour au moins une partie de leur vignoble. En 2015, les vins sous SIQO (AOP et IGP) représentent 233 700 ha en LRMP, soit 92% de la surface viticole et 88% du volume de vin produit. LRMP est la 1^{re} région viticole de France mais elle se positionne plus particulièrement sur les vins IGP avec 81% des volumes français. Pour les vins AOP, elle se place 2^e, derrière Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes avec seulement 11% du volume national.

Les 87 appellations viticoles de la région (51 AOP et 36 IGP) concernent essentiellement les vins rouges et rosés (75%), situés plus spécifiquement sur la partie Languedoc. En plus de ces appellations, la région LRMP compte 23 300 ha de vigne en agriculture biologique, soit 9% des surfaces totales en vigne et près de 12% des surfaces en AB de la région.

NB : les SIQO regroupent : les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique

PLUS D'INFOS sur

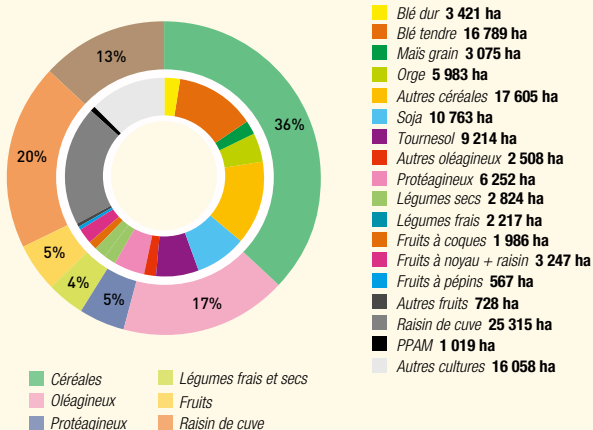
IRQUALIM : www.irqualim.fr

Sud de France : <http://www.sud-de-france.com/>

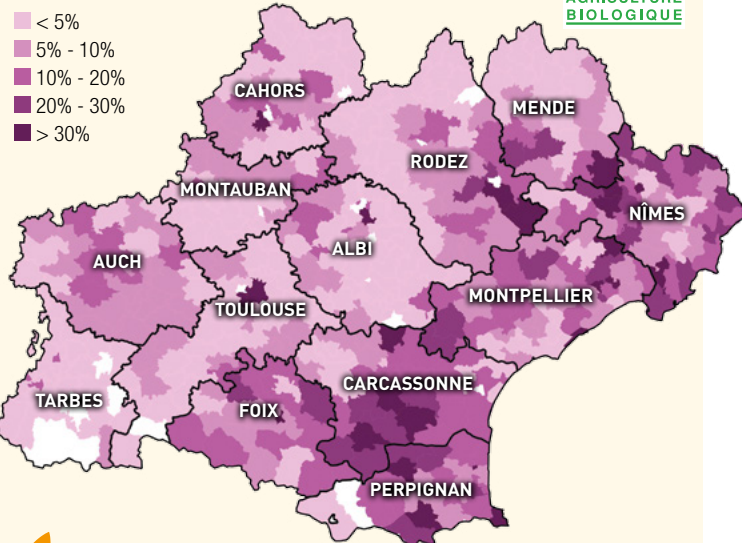
LES CHIFFRES DE L'AB EN 2015

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **6 495** exploitations certifiées AB
9% des exploitations agricoles de LRMP
23% des exploitations Bio françaises
- **329 659** ha en Bio dont 32% en conversion
10,5% de la SAU de LRMP
24% de la SAU Bio françaises
Dont 61% de surface fourragère et 23% de COP
- **1 719** opérateurs aval certifiés Bio

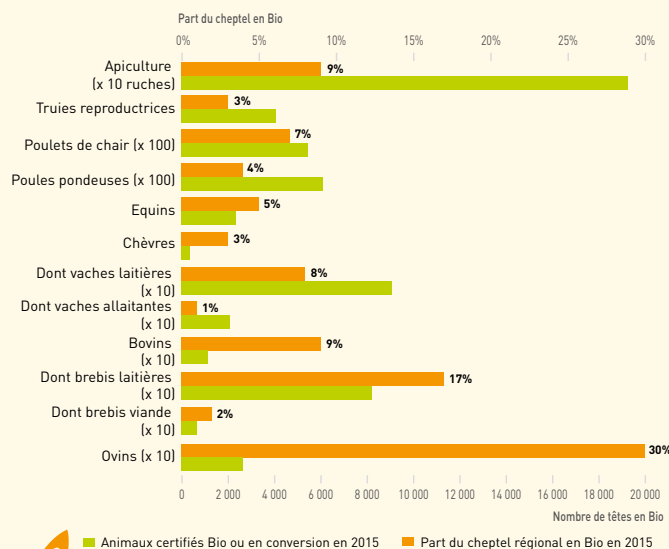


Part de la SAU cantonale en Bio



PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2014

(Sources : Agence Bio, RA 2010 - traitement CRA LRMP)



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2015 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 129 571 HA

(Source : Agence Bio)

Avec près de 330 000 ha certifiés ou en conversion et 6 500 exploitations certifiées en 2015, **LRMP se classe 1^{er} région française en Agriculture Biologique, loin devant les autres régions.** La région représente à elle seule presque un quart des exploitations et des surfaces françaises en AB. Les surfaces fourragères constituent la majeure partie de la SAU Bio régionale mais la région est également très présente en grandes cultures et en viticulture Bio.

En 20 ans, le nombre d'exploitations en AB a été multiplié par 10 et la SAU par 20. Toutefois la dynamique de conversion dans la région n'a pas été régulière. Après une importante période de conversion de 1995 à 2000 (environ +20% par an en surface et en nombre d'EA), le mouvement ralenti entre 2005 et 2008 (+7% d'EA et +13% de SAU par an). Une nouvelle vague de conversions s'est produite en 2009-2011 (+22% par an), suivi de 3 années basses à environ +5% par an. **L'année 2015 semble marquer un nouveau pas dans cette dynamique avec +13% d'exploitations mais surtout +34% de SAU depuis 2014.** Les conversions entre 2014 et 2015 ont été particulièrement importantes en grandes cultures (+27 646 ha), notamment le blé dur qui a triplé sa surface et le soja qui l'a quasiment doublée. Les productions animales ne sont pas en reste avec par exemple une augmentation de 26% du cheptel bovin et de 10% du cheptel ovin, en particulier allaitant.

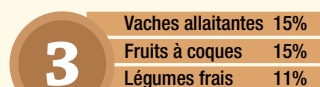
PALMARÈS DE LA RÉGION (Sources : Agence Bio, SAA)



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR

PLUS D'INFOS sur

Agence Bio :

<http://www.agencebio.org/>

NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2015 (Sources : Agence Bio, SAA)

Malgré une présence relativement importante d'entreprises de transformation de produits Bio sur le territoire (1 244 transformateurs en 2015), le secteur aval ne suit pas la même dynamique régionale. Le nombre d'opérateurs de l'aval (transformateurs, distributeurs et importateurs) augmente de 5% entre 2014 et 2015 et représente 13% des opérateurs français en Bio. La majorité des transformateurs sont dans les secteurs des métiers du grain et de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes alimentaires (43%), suivi de la fabrication de boissons (22%).

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

CAMPAGNE 2014-2015

(Source : CERFRANCE Midi-Pyrénées)



LE POINT CAMPAGNE

La diversité des productions bio de Midi-Pyrénées est représentée dans l'échantillon. Toutefois, deux systèmes sont majoritaires : les céréaliers et les polyculteurs-éleveurs. Les producteurs de viande bovine, les viticulteurs, les laitiers (bovin et ovin) viennent ensuite.

→ Une charge en intrant réduite

Dans le groupe exploitations en bio, les arboriculteurs et les viticulteurs occupent une part plus conséquente que dans l'étude englobant l'ensemble des exploitations de Midi-Pyrénées, ceci influe sur le montant du produit et des charges en main-d'œuvre. La comparaison entre les exploitations en conventionnel et en bio met en évidence certains facteurs : en bio, les produits animaux et grandes cultures sont plus faibles, les aides supérieures, et les charges d'intrants (engrais, produits phytosanitaires) nettement moins élevés.

Le taux de rentabilité (EBE/Produit) est très proche entre les deux groupes (bio 26% et conventionnel 24%).

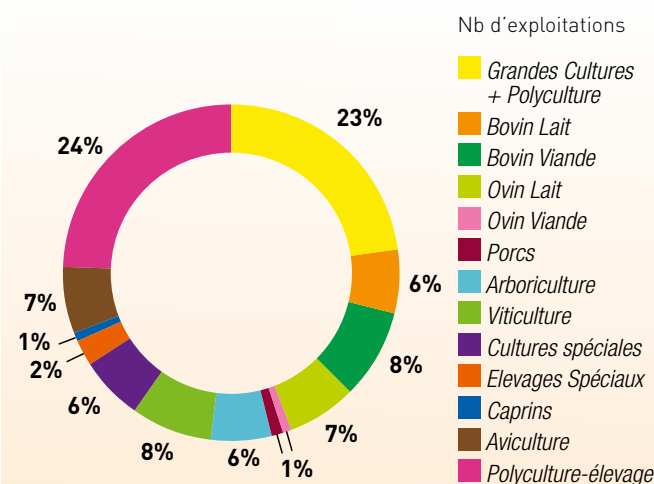
Au sein du groupe bio, l'efficacité économique fluctue fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre.

→ Des annuités à surveiller

Le remboursement de la dette absorbe 57% de l'EBE. Au vu des emprunts réalisés en 2015, elles ne vont pas diminuer sur le prochain exercice. Malgré des prélèvements privés modérés (14 100 € par UTH exploitant), l'EBE est insuffisant pour couvrir les besoins.

→ Une situation financière saine pour une majorité d'entreprises

Près de sept exploitations sur dix bénéficient d'une santé financière saine (sérénité et équilibre). Par contre pour 14% du groupe, la situation financière est tendue. L'EBE ne permet pas d'assurer le remboursement de la dette, le fonds de roulement est nettement insuffisant.

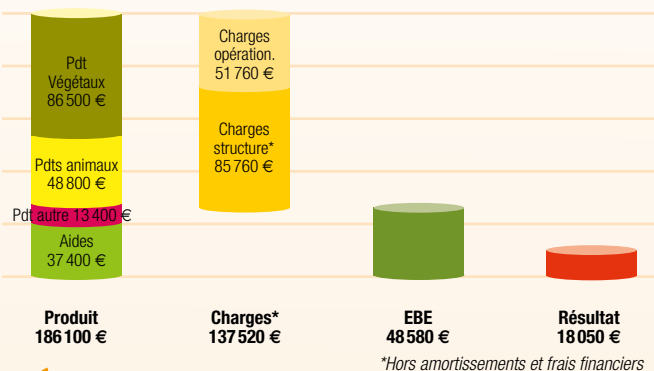


RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

L'échantillon CERFRANCE (MP)

- **354 exploitations** en agriculture biologique en 2014 (Date de conversion antérieure au 31/12/2011) dont 45% individuelles, 29% EARL, 19% GAEC
- **SAU : 95 ha** dont 40 ha SCOP, 47 ha SFP
- **1.5 UTH familiale / 0.9 UTH salariée**

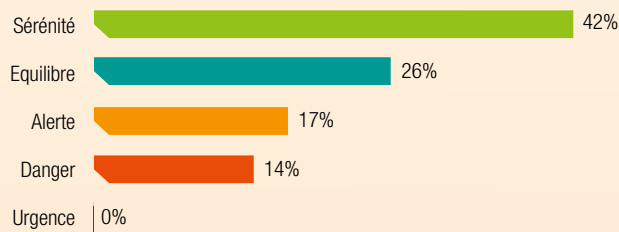
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Pour autant, nous ne pouvons isoler l'importance de cet atelier par rapport à l'ensemble de l'exploitation.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS